



**La consultation et la concertation avec les pêcheurs
pour le classement de la zone marine du Parc
National de Taza**



Mme Ramdane Nadia
 Chef de département de la protection
 des ressources naturelles
 Parc National de Taza Jijel – Algérie

Le patrimoine naturel du parc:

790 espèces de flore

921 espèces de faune:

Plus de **100 espèces marine**

**Total 1776 sp terrestre et
marine**

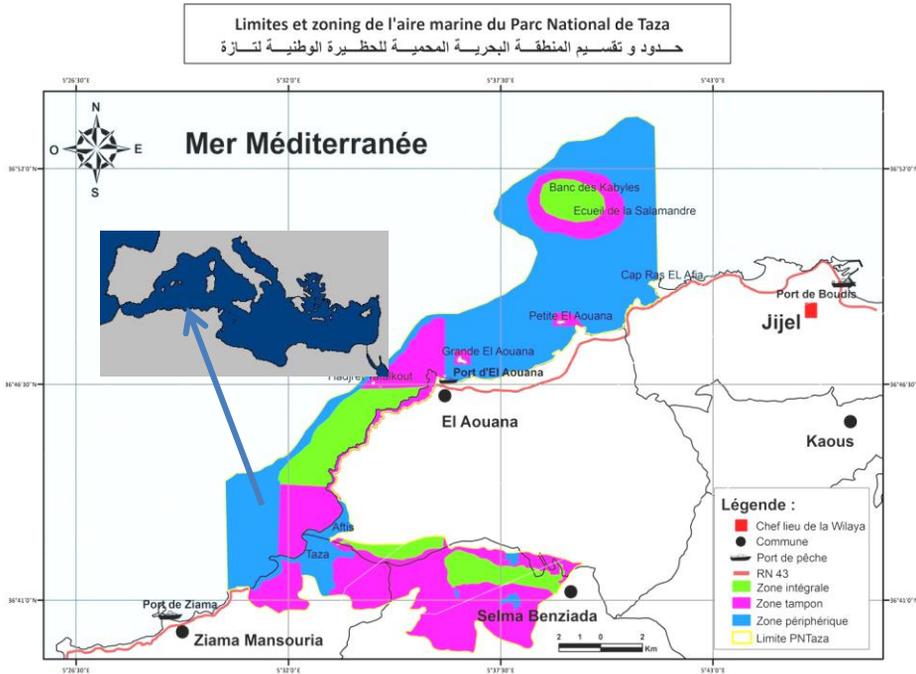
**Présentation du Projet AMP
du PNTaza –Algérie**

Créé en 1984

2004: classé réserve de biosphère

**l'équipe du parc finalise
aujourd'hui le Plan de gestion IV
(2015- 2019) pour classement final
de son AMP.**

**C'est un programme de
préservation du patrimoine marin
pour assurer la durabilité de la
ressources et le maintien des
métiers locaux dont la pêche
artisanale en concertation avec la
population locale et les pêcheurs
en particulier**



Historique de la consultations et la concertation avec les pêcheurs au PNTaza

2002: Première étude de connaissance de la biodiversité et du milieu naturel du projet de l'AMP du PNTaza

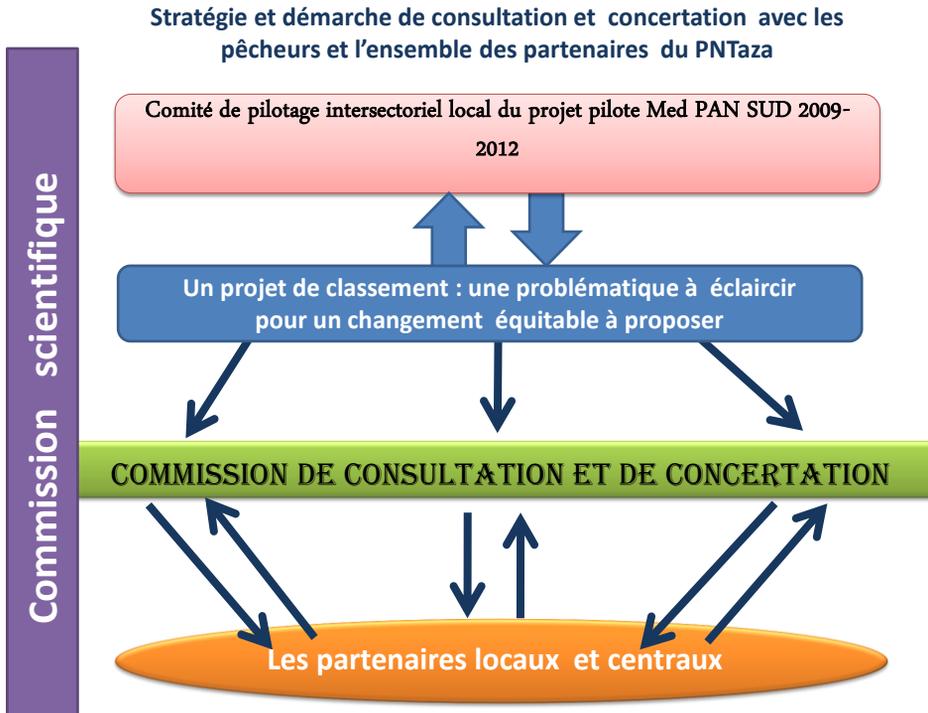
2009:découverte du Concept de l'AMP au PNTaza : rejet de toute forme de discussion et le complément d'étude est aussi lancé

2009 et 2010: processus de consultation et de concertation est mis en place : Rejet du projet de plus en plus négatif

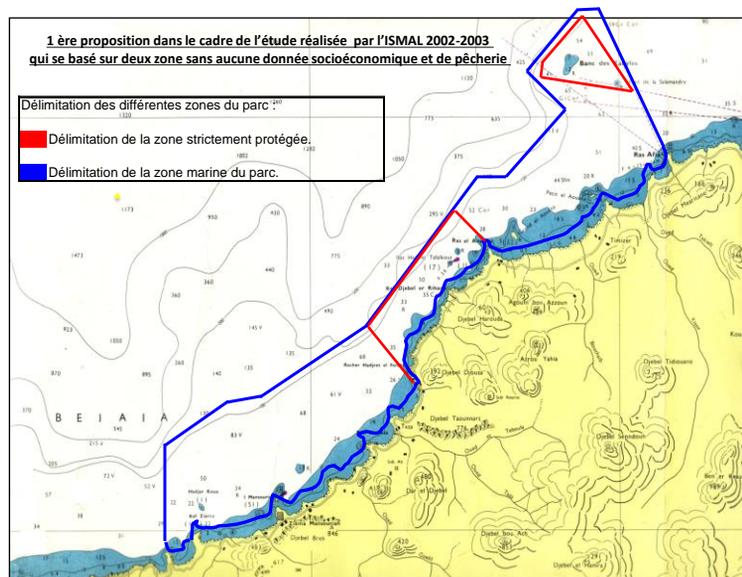
2011 : Un pont de discussion établi : reconnaissance de la menace contre le stock halieutique et l'urgence de protéger la zone → premières critiques de leurs propres pratiques de pêche et une bonne partie des pêcheurs est déjà convaincus de l'effet de réserve dans les AMP

Fin 2011 : les discussions se focalisent sur la faisabilité, les limites et la zone intégrale

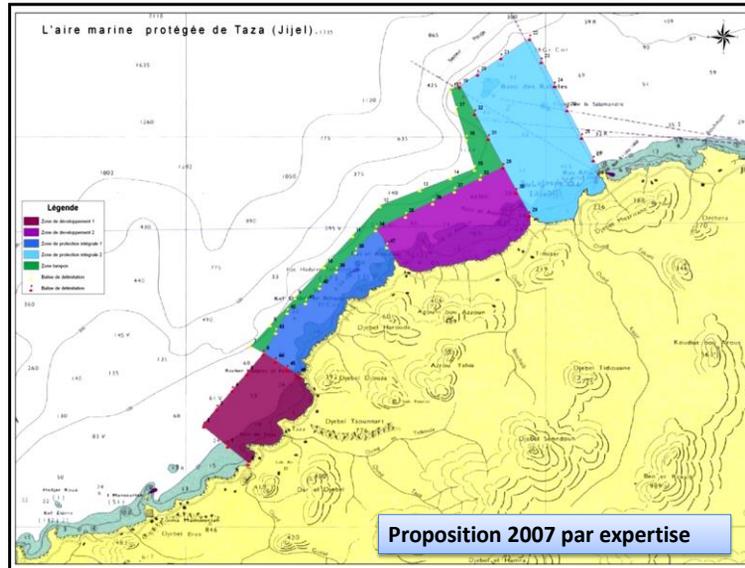
Fin 2012 : les objectifs de l'AMP sont identifiés, le zoning est approuvé par l'ensemble des partenaires et un plan d'action est déjà en ébauche



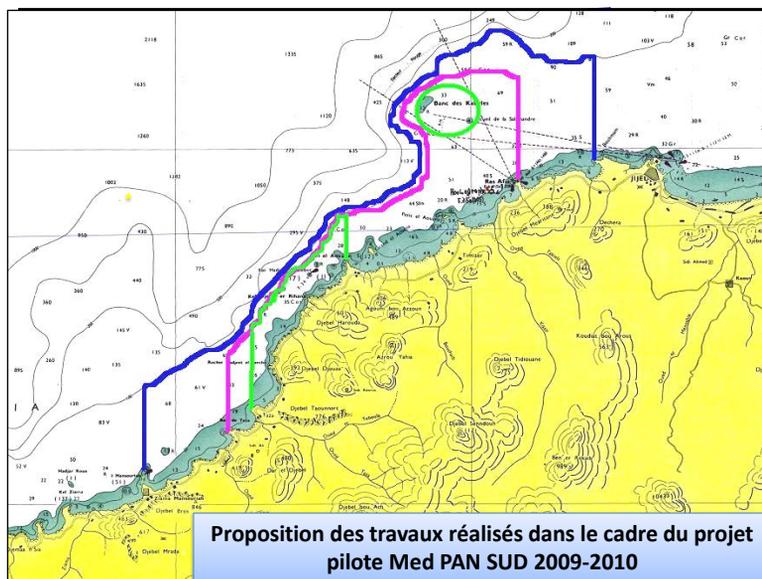
Les négociations autour des limites et du zoning de l'AMP



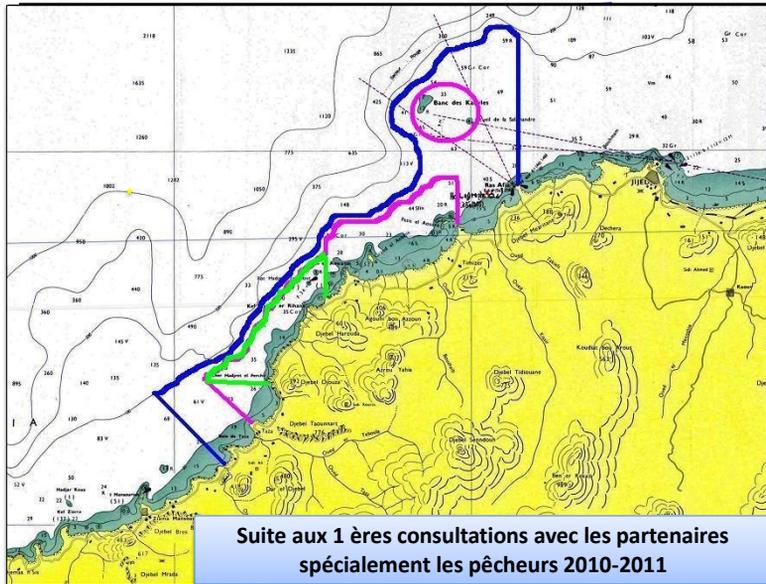
Les négociations autour des limites et du zoning de l'AMP



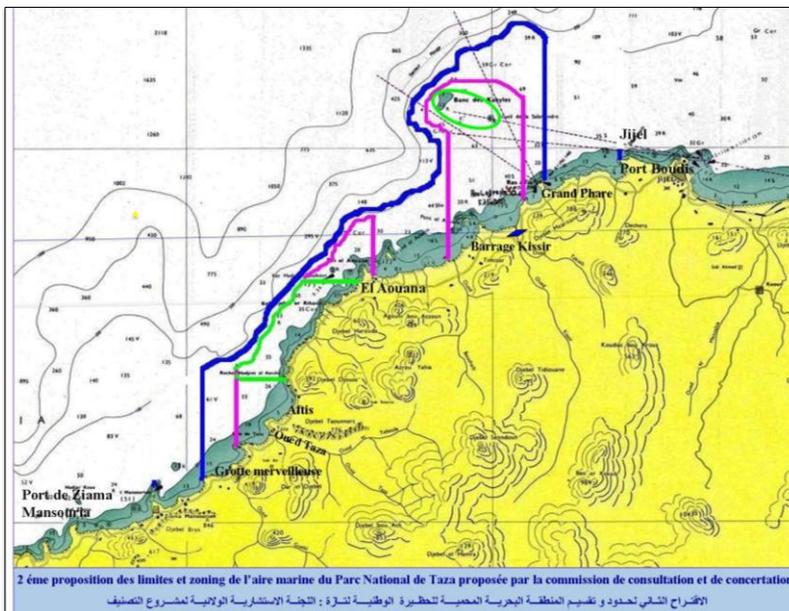
Les négociations autour des limites et du zoning de l'AMP



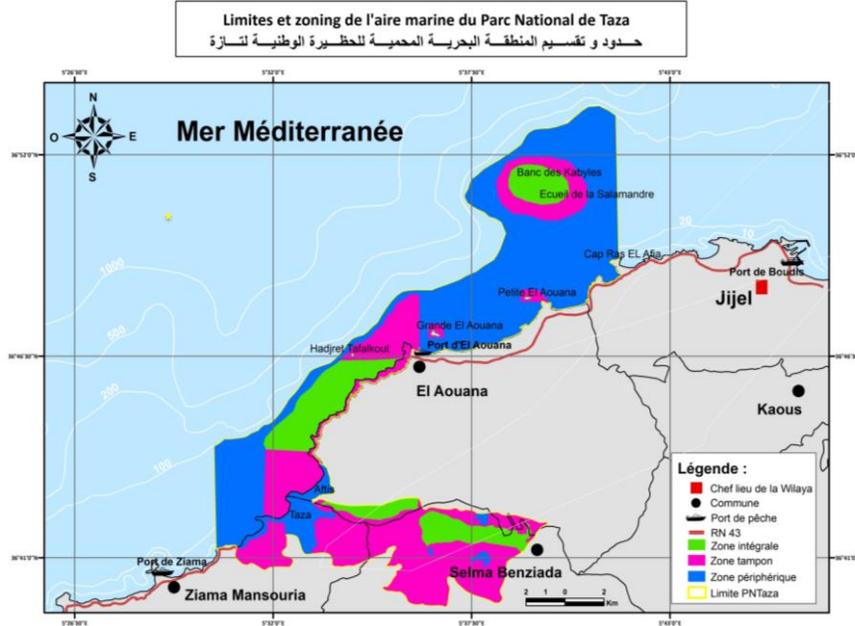
Les négociations autour des limites et du zoning de l'AMP



Les négociations autour des limites et du zoning de l'AMP



Les négociations autour des limites et du zoning de l'AMP



Résultats des négociations avec les pêcheurs et les autres partenaires du projet

1- Identification des limites et d'un zoning de concertation après consultation intensive

2- Identification des Objectifs à long, moyen et court terme les plus pertinents et prioritaires:

- Protéger les habitats et les espèces remarquables
- Restaurer les milieux dégradés (Milieux insulaire côtiers et fonds marin)
- Assurer la pérennité de la pêche locale dans un processus de développement durable
- Instaurer de nouvelles activités alternatives génératrices de revenus pour le développement de l'écotourisme (de pêches de loisirs et de tourisme)

Les points fort du projet AMP PNTaza

- Les reliefs géomorphologiques ne s'adaptent que pour le petit métier de pêche et loisir
- la prise de conscience sur l'urgence de protéger a été progressive et sincère chez les pêcheurs : les pêcheurs reconnaissent la défaillance de leurs pratiques et demandent des solutions avec l'AMP
- L'appui administratif local central est important notamment le secteur pêche et les gardes côtes
- Le Parc comme gestionnaire de l'AMP est présent avec structures et personnels comme porteur du projet AMP
- Le parc est membre du réseau MedPAN des AMP et bénéficie de l'expérience des anciennes AMP
- Les travaux scientifiques sont lancés et continuent avec les universités
- Des possibilités de soutien financier existent pour accompagner les pêcheurs

Les points faibles du projet AMP PNTaza

- Les textes d'application pour la création de l'AMP n'ont pas encore apparus
- Les textes spécifiques pour réglementer les nouvelles activités alternatives au profit des pêcheurs sont à élaborer
- La connaissance sur la gestion du territoire AMP par les pêcheurs est à son tout début
- Les pêcheurs sont focalisés sur leur priorité professionnelle ; le concept de la gestion intégrée est nouveau
- Le manque de connaissances du gestionnaire PNTaza sur les pratiques spécifiques de communication dans ce cas est très faible

Les cibles de réussite de réussite avec les pêcheurs identifié comme l'étape suivante dans le cas du PNTaza

- Etablir en priorité un plan de communication avec les autorités centrales sur les textes réglementaire spécifique aux AMP et aux activités alternatives génératrice de revenus
- Accompagner les pêcheurs pour assurer leurs nouveau rôle de partenaire intégré dans la gestion du territoire AMP et de la ressource halieutiques et écologique sur le principe de développement durable (Renforcement de capacité des pêcheurs et de l'ensemble des partenaires sur la formule de gestion intégrée des AMP)
- Intégrer l'expérience locale dans un cadre régional méditerranéen pour assurer la mise à niveau continue et l'échange d'expérience

